



Communiqué de presse

## Répression syndicale à SEA LATElec à Fouchana – Tunisie

La société SEA LATElec est filiale à 100 % du groupe Latécoère, fournisseur majeur d'Airbus. LATElec fournit du câblage aéronautique, dont le principal client est Airbus, mais aussi Eurocopter, une autre société du groupe EADS, et Dassault Aviation.

L'usine de LATElec à Fouchana, dans la banlieue de Tunis, a été fondée en 2006. La raison majeure d'implantation de LATElec en Tunisie était les très bas salaires tunisiens ainsi que le cadre légal particulièrement favorable aux entreprises étrangères en termes de terrain, de dégrèvement d'impôts pendant 10 ans et de rapatriement des bénéficiaires. De plus, comme les salariés de cette usine sont des femmes à 90 %, LATElec espérait pouvoir profiter d'une main-d'œuvre docile et sous-payée.

Le 18 mars 2011, les salariés de l'usine se sont organisés en fondant un syndicat affilié à l'UGTT (Union Générale Tunisienne du Travail) dans l'usine, jusqu'alors privée de représentation syndicale. Le syndicat obtient des augmentations de salaire et des améliorations des conditions de travail et, au bout d'un an, 420 sur les 450 salariés à LATElec Fouchana y sont syndiqués. Le syndicat monte également un projet de reclassification professionnelle des employés, en prenant en compte et en valorisant leurs qualifications et l'objet de leur travail. Il réclame aussi l'embauche directe par LATElec des 200 « contractuels » (intérimaires). Malgré les tentatives de la direction de LATElec de corrompre les responsables du syndicat (classification comme cadre et... voiture de fonction), l'accord est signé en avril 2012, et a comme résultat l'augmentation du salaire moyen de 103 € à 202 € par mois (le « SMIC » tunisien est de 143 €).

Pour en finir avec un syndicat qui défend efficacement les droits des salariés, la direction de LATElec procède à la création d'un « syndicat maison », composé du personnel encadrant. Puis elle prive les responsables syndicales d'accès à leur lieu de travail, ce qui déclenche une grève de soutien spontanée de la part de la majorité des salariés. Fin octobre la grève est terminée avec la signature d'un accord, mais les salariés, de retour à l'usine, constatent qu'elle a été vidée des outils de travail, des composants des câbles et de la production stockée. La direction de LATElec a lock-outé et transféré la production aux sites français, le temps de se débarrasser du syndicat UGTT.

Depuis lors, tous les 200 salariés contractuels ont vu leur contrat non renouvelé, et des salariés en CDI ont été licenciés, notamment les élues du syndicat : Sonia Jebali, secrétaire, Monia Dridi, secrétaire adjointe, Rim Sboui, déléguée, et 7 autres personnes. Les salariées licenciées ont lancé une procédure en justice, en commençant par l'Inspection du Travail, qui a rendu un avis défavorable à leur licenciement. Contrairement à la France, l'avis de l'Inspection du Travail tunisienne est juste consultatif. Elles sont actuellement en lutte pour l'annulation de leur licenciement et leur réintégration à l'usine.

Les syndicats CGT Latécoère et Airbus, en tant que syndicat du principal client de LATElec, tout en étant opposée aux délocalisations effectuées dans un objectif de dumping social, dénonce ce cas flagrant de répression syndicale, et l'empêchement des salariés de LATElec Fouchana à s'organiser en syndicat pour défendre leurs droits. Nous déclarons notre solidarité avec les salariés de LATElec Tunisie en lutte pour faire respecter leurs droits syndicaux, comme nous sommes solidaires avec les luttes pour le progrès social et le respect des droits des travailleurs partout dans le monde.

**Syndicat UFICT-CGT Airbus SAS**  
**Syndicat CGT Airbus Operations Toulouse**  
**Syndicat CGT Latécoère**  
**Union des Syndicats de la Métallurgie CGT 31**

**21 octobre 2013**